L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR JÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI, (MATIN,) 14 JANVIER 1831.

ERRATUM.

Dans le rapport de la séance de la législature du 12, inséré dans notre No. d'hier, nous avons commis une erreur assez importante pour mériter d'être relevée. Loin que la pétition des habitants de St. Francisville ait pour objet de demander l'abolition des maisons de jeu, elle sollicite au contraire l'émission de deux licences de jeu pour la dite ville. Cette erreur vient de notre rapporteur, qui, ayant pris ses notes à la hâte, a mal compris l'objet de la pétition.

—L'abondance et l'importance des nouvelles étrangères nous forcent à renvoyer à demain le rapport de la séance de la législature d'hier.

—Pour les nouvelles commerciales, nous référons nos lecteurs à la partie anglaise.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 14 janvier.

Les journaux de New-York par la malle d'hier, vont jusqu'au 27 décembre; ils contiennent des nouvelles de la plus haute importance: par différents arrivages, on a reçu à New-York les dates de Paris du 1er. décembre et celles de Londres du 30 novembre.

Le ministère Wellington a été complètement dissous, et un ministère libéral lui a été substitué; on trouvera plus bas les noms des membres du nouveau cabinet. Cette grande mesure, si décisive, a dû être prise à la suite d'un vaste mouvement populaire dont Londres a été le théâtre, et qui était dirigé, non contre le roi mais contre ses ministres, dont le principal, qui était le chef du cabinet, fut tout-à-coup frappé d'impopularité pour quelques explications données au parlement, concernant les intentions du gouvernement à l'égard des améliorations demandées depuis si long-temps par le peuple. Dans cette dernière circonstance, le duc de Wellington a, dit-on, donné carrière à son insolence, en déclarant ouvertement qu'il était ennemi de tout projet de réforme, et qu'il ne voyait nullement la possibilité de mettre en pratique ceux qui étaient proposés.

La longueur des détails relatifs aux mouvemens qui ont amené ces grands changemens, ne nous permet pas de les transcrire ici, et d'ailleurs nous ne trouvons dans les journaux du Nord aucune relation bien complète de ces faits; tous s'attachent avec raison à la chose la plus importante, au changement de ministère et aux conséquences qui peuvent en résulter.

Voici les noms des nouveaux ministres:

Lord Grey, premier lord de la trésorerie.

Le marquis de Lansdown, président du conseil.

M. Brougham, lord chancelier.

Lord Althorp, chancelier de l'échiquier et président de la chambre des communes.

Lord Palmerston, aux affaires étrangères.

Lord Holland, chancelier du duché de Lancastre.

Sir James Graham, premier lord de l'amirauté.

Lord Melsbourne, à l'intérieur.

M. Charles Grant, au département du contrôle (pour les affaires des Indes orientales).

Lord Durham, garde du sceau privé.

Lord Goderich, ministres des colonies.

Le marquis d'Anglesca, au gouvernement de l'Irlande.

M. Stanley, secrétaire d'Irlande.

Le duc de Richmond, maître de l'ordonnance.

M. R. Grant, ministre de la guerre.

M. Denman, attorney-général.

M. Horne, solliciteur-général.

Lord Hill, commandant en chef de l'armée.

Lord Auckland, au département du commerce.

Le duc de Devonshire, lord Chambellan; lord Plunket, chancelier d'Irlande; M. Pennefather, attorney-général d'Irlande; M. Edouard Ellice et M. Spring Rice sont tous deux secrétaires de la trésorerie.

M. Paulett, trésorier de la marine et vice président du bureau du commerce.

M. Ponsonley, est un des lords de la trésorerie et vice-trésorier d'Irlande.

Lord John Russell, quartier-maître de l'armée.

Selon quelques journaux, M. James Mac Intosh doit être nommé juge-avocat.

Un protocole signé à Londres le 4 novembre, par les plénipotentiaires de la Russie, de la France, de l'Autriche, de la Grande-Bretagne et de la Prusse, et ayant pour objet la pacification des Pays-Bas, par la cessation immédiate des hostilités entre les Belges et les Hollandais, a été notifié au gouvernement provisoire de la Belgique et accepté par lui, et des ordres ont été donnés en conséquence.

Un changement partiel a aussi eu lieu dans le nouveau ministère français: le maréchal Soult a été nommé ministre de la guerre, en remplacement du maréchal Gérard; le général Sébastiani ministre des affaires étrangères, en remplacement du maréchal Maison qui a résigné. Le comte d'Argout est nommé ministre de la marine en remplacement du général Sébastiani.

Le *Journal du Commerce* du 19 novembre, dit au sujet de ces changemens: "L'introduction de deux nouveaux membres dans le cabinet, et la retraite de M. le gén. Sébastiani, du ministère de la marine pour entrer aux affaires étrangères, n'indiquent point un changement de la politique suivie par le gouvernement. Le conseil a perdu dans le maréchal Gérard un nom sans tache, une conscience sans reproche, et a gagné dans le maréchal Soult une grande capacité militaire et politique.

"Le gén. Sébastiani est un diplomate plus expérimenté et un orateur plus éloquent que le maréchal Maison; et M. d'Argout a déployé des connaissances étendues, qui doivent le faire supposer apte aux affaires publiques. Rien, néanmoins dans cet arrangement, n'indique une disposition à adopter décidément tel ou tel système, à prendre une attitude déterminée à la chambre, et à rallier autour du ministère aucun parti distinct. Au contraire, il semble plutôt calculé pour éviter de montrer aucune préférence pour aucun parti. Nous pouvons nous attendre à de bons réglemens, à des projets de loi bien conçus, et à une bonne direction des affaires générales; mais dans le moment actuel, nous voulons quelque chose de plus, nous voulons une politique marquée et décidée."

La côte du royaume des Pays-Bas qui fait partie de la Flandres occidentale, et les ports qui s'y trouvent, ainsi que les ports d'Anvers et de Gand, ont été déclarés en état de blocus.

Un courrier de M. Rothschild a apporté à Paris la nouvelle de la mort du roi de Naples, frère de la reine des Français.

Le correspondant de Paris du *Morning Herald*, annonce que le comte d'Espagne a été défait, dans un combat contre les constitutionnels espagnols, et qu'il a été dangereusement blessé.

Le duc de Wellington a été brûlé en effigie à Carlisle le 14; et le lendemain on a agi de même à l'égard de sir Robert Peel, premier secrétaire de Sa Majesté.

Au milieu d'un soulèvement populaire à Londres, on a lancé une pierre à la figure du duc de Wellington, qui a failli lui crever un œil.

Nous donnons ci-après la traduction de plusieurs articles du plus grand intérêt: on y verra que les esprits en Europe sont généralement tournés vers la guerre, et que la force des choses est telle, que cet événement doit être considéré comme imminent.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 27 novembre.

Les nouvelles parvenues de la Belgique et de toutes les frontières nord de la France, paraissent avoir enfin réveillé le gouvernement français. Les mesures les plus promptes ont été prises pour approvisionner les forteresses et [illegible] autres établissemens militaires, et réorganiser l'armée. On dit aujourd'hui à la Bourse que le gouvernement a l'intention de réunir sous trois mois, dans les départemens du nord, une armée de 150,000 hommes. Toutefois, cela est impossible, parce que le dénuement total de moyens d'attaque et même de défense, dans lequel le gouvernement expulsé a laissé la France, exigera plus de temps pour l'organisation de cette armée.

Au milieu de ces craintes générales qu'inspirent l'imminence de la guerre, l'opinion publique paraît espérer que l'intervention du nouveau ministère anglais, qui est libéral, empêchera que les puissances du nord n'aient recours aux armes; mais nous ne pouvons assurer que le sentiment universel est, que nous sommes à la veille d'une guerre générale.

BOURSE DE PARIS, 27 nov.

Nous avons eu ici une journée bien active mais bien décourageante. Guerre! guerre! guerre inévitable! c'est le cri du plus grand nombre des spéculateurs. Vous apperceverez par la liste des fonds, que je vous envoie ci-incluse, les résultats de cette opinion. Joint à d'autres rapports, propagés pour faire tomber les fonds, est celui que l'armée prussienne a reçu l'ordre de passer les frontières et de marcher sur Paris, et qu'il n'y a pas dans les départemens voisins assez de troupes pour les arrêter. L'idée d'un tel coup de main est néanmoins trop absurde pour s'y arrêter un moment. On vient de me dire, que "*la garde royale est rappellée.*"

PARIS, 27 novembre.

La *Gazette de Mayence* contient l'extrait suivant d'une lettre de Nimeguen datée du 17 novembre:—

Des troupes prussiennes se rassemblent sur toute l'étendue des frontières belges. Le 17e. régiment est distribué dans les villes et villages du Wankum, voisin de la Gueldre, et jusqu'à Emmerich, sur les bords du Rhin. Un régiment de houlans et un autre de hussards sont aussi arrivés dans ce département. Chaque bataillon a de l'artillerie et des munitions pour une demi batterie.

Le général Weyzach a établi son quartier-général à Gueldre. Le premier bataillon du 17e régiment et son état-major sont à Cleves. On entend continuellement pendant la nuit le *qui vive* des sentinelles, et les voyageurs sont examinés avec la plus sévère rigidité. Toutes ces troupes ont un aspect vraiment militaire et des plus imposants, et la sévère discipline qu'elles sont tenues d'observer est sans exemple. Hier, à minuit, on battit la générale, et en moins de cinq minutes toute l'armée, de Wankum jusqu'au bord du Rhin, fut sur pied et rangée en ordre de bataille.

PARIS, 28 novembre.

Des proclamations écrites en langue allemande, ont été répandues à profusion en Suisse, dans le but d'engager les citoyens de ce pays à demander la réforme de leur constitution.

—Un voyageur qui a traversé la Prusse Rénane, dit que l'on continue à fortifier Coblentz et Cologne.

—La plus grande activité règne dans les bureaux du ministre de la guerre. On dit que le maréchal Soult est chaque jour à son bureau dès quatre heures du matin; et que par cette nouvelle activité il a amené de grands et importants changemens dans toutes les branches de cette administration.

—On annonce que le général Schneider, qui est maintenant au lazaret de Toulon, doit être nommé chef d'état-major de l'armée de la Moselle, qui est sous le commandement du général Gérard. Outre cette armée, on dit que trois camps de 10,000 hommes vont être formés à Lille, Metz et Strasbourg, et que la garde nationale mobile doit en faire partie. Ce qui paraît avoir décidé le choix du général Schneider, c'est que cet officier, qui a été aide-de-camp du gén. Rapp, connaît parfaitement les bords du Rhin, et la géographie militaire de ces pays.

PARIS, 28 novembre.

Toute l'attention du pays se porte sur la question momentanée, de la possibilité et même de la probabilité de la guerre. Le gouvernement, après avoir fait tous les efforts que comporte l'honneur français, pour éviter une lutte, dont il n'est donné à aucun homme de prévoir les conséquences, déploierait sont doute la plus grande énergie, si les hostilités devenaient inévitables. Et nous ne doutons pas, que, dans le cas d'une guerre défensive, un appel franc et ferme de Louis-Philippe 1er. à la nation française, ne fut suivi de suite d'un énorme développement de forces toutes prêtes et désireuses d'entrer en campagne. Une guerre de cette nature serait extrêmement populaire. Cependant, dans plusieurs de nos cercles politiques les mieux informés, on doute encore qu'il y ait une guerre générale; ceux qui les fréquentent pensent, que même dans l'affaire délicate de la Balgique, il n'y a pas lieu à une intervention étrangère. Au commencement, la Russie, pour n'en pas dire davantage, s'est montrée bien peu favorable au nouvel ordre de choses qui existe en France. L'autocrate, dans sa lettre à notre roi, a eu *l'insolence* de dire qu'il n'examinerait pas les motifs qui ont conduit Philippe à accepter la couronne. Cela annonce évidemment peu de bonne volonté et présage du mal. Or, ni la France ni l'Angleterre ne peut permettre à l'autocrate, dont l'empire immense et puissant en apparence s'étend du pôle à peu de distance de Constantinople, de s'opposer aux progrès constitutionnels des états du nord de l'Europe.

L'Autriche, qui se meut dans le même cercle, dirige et occupe par ses armées toute la péninsule italienne, dont elle exclut le commerce anglais et français. Un tel système serait aussi funeste aux deux nations que l'obscurantisme continental de Napoléon. Nous prévoyons donc, par le cours naturel des choses, qu'une alliance intime aura lieu entre la France et la Grande-Bretagne. Il ne nous paraît nullement impossible que des traités de commerce, favorables à l'une et l'autre, soient conclus entre ces deux puissances. Quand la France aura une fois renoncé à la tendance démocratique trop violente de sa première révolution, et renoncé aux folles idées de conquêtes illimitées de l'empire, alors la marche des choses indiquera une alliance entre nous deux, comme la détermination la plus naturelle et la plus politique. Nous avons appris avec une grande satisfaction, que tel était le résultat probable des relations qui existent entre nos gouvernemens. La noble et franche déclaration de lord Grey, doit conduire à cela, et j'apprends que les rapports de M. de Talleyrand à son gouvernement sont de même nature. Nous attribuons à ces causes le bon état des fonds depuis les nouvelles de la Belgique. En même temps, notre gouvernement déploie la plus louable activité, pour être en mesure de parer à tout événement du côté du pays des Cosaques. Le maréchal Soult travaille jour et nuit.

Nous espérons qu'en janvier 1831, indépendamment de la grande force des gardes nationales partout armées et équipées, nous aurons sur nos frontières une armée régulière de 300,000 hommes. Mais il est impossible de prévoir quel nombre d'hommes un appel de la couronne verrait en un instant s'enrôler sous les bannières de l'armée. L'intérieur de notre pays est assez tranquille maintenant. Les préparatifs pour la défense nationale font presque oublier le procès des ministres. Quelques désordres ont eu lieu à l'Ecole de Droit. Un professeur carliste célèbre a été hué par les étudiants. Un de nos ministres, M. Mérilhou, a parlé lui-même à l'auditoire, et l'ordre s'est rétabli. Notre roi est toujours extrêmement populaire. J'ai prévu clairement que nos prêtres forceraient le gouvernement à prendre des mesures sévères. Le journal de M. de Lamennais, *l'Avenir*, a été saisi pour un appel des plus violents fait au fanatisme catholique, sous le prétexte des persécutions de la couronne. Les conseillers de S. M., non plus que le public en général, n'ont pas l'idée la plus éloignée d'incliner vers les persécutions. Mais le fait est que, quand il n'est pas permis aux prêtres romains de commander seuls, ils crient qu'ils sont persécutés. Tout cela me [illegible] en France. La religion du pays, c'est la [illegible]. Un de nos hommes d'esprit a dit du journal en question: *l'Avenir est le passé.*

[illegible] soumettre aux désirs de l'empereur d'Autriche, qu'il avait plus aux journaux de le dire. De violents débats ont eu lieu avant qu'elle ne consente à accorder 50,000 recrues. La Diète, après avoir demandé des explications sur la nécessité d'un tel renfort, n'a voulu d'abord en accorder qu'une partie, et le reste devait être fourni au printems prochain. La noblesse hongroise se rappelle la promesse de la maison d'Autriche, par laquelle elle s'était engagée à réunir à la Hongrie les anciennes provinces qui en ont été séparées; des demandes énergiques ont été faites dans la Diète, pour la réincorporation de la Dalmatie, de la Gallice et de la Bukowine, qui appartenaient anciennement à la Hongrie. Dans la situation critique où elle se trouve, l'Autriche n'a pas osé rejeter des demandes aussi puissamment supportées. Elle a éludé la question, et la Diète sera fermée sous peu: elle évité ainsi l'embarras. On dit que, pour ne pas irriter un peuple dont les services sont maintenant si nécessaires, M. de Metternich réunira la Dalmatie à la Hongrie, en insérant toutefois dans l'acte quelque clause qui mette le gouvernement à même de revenir sur cette décision quand les besoins de l'Autriche seront moins impérieux. A l'égard des autres provinces, l'Autriche entretiendra l'espoir des Hongrois par de vagues promesses, comme elle l'a toujours fait depuis le règne de Marie-Thérèse.

PARIS, 28 novembre.

D'après les instructions du ministre de la guerre, le lieutenant-général commandant la première division militaire a de nouveau ordonné aux officiers de tout grade de quitter de suite la capitale, pour se rendre à leurs postes respectifs: et il les informe que les mesures les plus sévères seront prises contre ceux qui refuseront d'obéir à cette injonction.

—Une lettre d'Alger du 8 de ce mois, annonce que le général-en-chef devait partir sous deux jours, à la tête de 7 ou 8 mille hommes; l'objet de ce voyage n'était que de faire une visite au bey de Fitten. Le général sera accompagné de M. Volland.

ANGLETERRE.

LONDRES, 29 novembre.

Nous sommes informés que, précisément à l'instant où l'estafette quittait Paris, un envoyé de la Belgique y est arrivé; sa mission n'avait pas encore transpiré, mais le bruit courait qu'il venait inviter le fils du roi des Français à accepter la couronne de Belgique. Trois princes allemands, dit-on, ont refusé cette offre; ce dont nous ne sommes pas étonnés. Les autres puissances consentiront-elles à ce que la Flandres soit ainsi donnée à la France, lorsque la politique européenne depuis deux siècles a eu constamment pour objet d'empêcher cette réunion?

LONDRES, 30 novembre.

On verra par le discours de lord Grey dans la chambre des pairs, que l'administration s'est déclarée spontanément et solennellement en faveur de trois grands principes de politique locale et extérieure. Le ministre a déclaré que les bases sur lesquelles il prétendait asseoir les droits du gouvernement à l'approbation nationale étaient les suivantes:

1o. Le redressement des abus que le temps a introduits dans la représentation nationale au parlement.

2o. Le retranchement de toutes les dépenses non absolument nécessaires, qu'entraînent certaines branches de l'administration publique.

3o. Le système le plus absolu de non-intervention dans toutes ces questions qui troublent et divisent le continent européen, autant que l'honneur national n'exigera pas une autre conduite.

Si ces principes sont suivis, on peut justement présumer que tout ministre restera fidèle à ses devoirs, que les droits de la nation seront compris, et que ses intérêts ne seront pas négligés.

—Les troubles populaires continuent dans différentes parties de l'Angleterre, et même ils augmentent dans certains endroits. Les rassemblemens de populace et les incendies se renouvellent constamment, et nombre de districts de la campagne sont dans une alarme continuelle.

—L'administration actuelle a été plaisamment appelée "la nouvelle édition de tous les talens, revue, corrigée et augmentée."

Les journaux allemands reçus ce matin, annoncent qu'une armée russe de 200,000 hommes et 400 pièces de canon, et divisée en sept corps, s'assemble sur les frontières; mais on n'ajoute que ces démonstrations du cabinet russe n'ont d'autre objet que de maintenir la paix. Ceci peut être vrai; mais après l'expérience du cordon sanitaire, nous n'avons pas beaucoup de confiance dans des promesses pacifiques, quand elles sont accompagnées de préparatifs guerriers; en outre, on convient que la continuation de la paix dépendra de certaines affaires qui doivent être traitées à Londres, et des garanties que le gouvernement français donnera de la marche qu'il veut suivre. Les Français néanmoins, ne s'endorment pas: une armée nombreuse sera bientôt prête à se mettre en campagne; et la première démonstration hostile contre la Belgique, sera le signal auquel des masses de Français pleins d'enthousiasme iront inonder l'Italie et parcourir l'Autriche. Nous ne pensons pas que l'empereur de Russie et ses plus intimes alliés veuillent tenter les chances d'une telle lutte. Le commandement de l'armée russe est confié au comte Diebitsck, officier qui a fait preuve de beaucoup de jugement dans la guerre contre la Turquie, mais qui ne pourrait tenir devant aucun de ces généraux sortis par centaines de la vieille armée française.

—Les papiers hollandais reçus à Londres, annoncent officiellement l'adhésion de S. M. le roi des Pays-Bas à l'armistice proposé par les grandes puissances.

LONDRES, 10 novembre.

—Voici les bruits qui courent:

10,000 mille hommes marchent sur Londres; toutes les troupes de la capitale sont sous les armes dans le Park. La crainte d'une insurrection intérieure, augmentée sur la nouvelle d'un armement immédiat pour la Belgique, (nouvelle à laquelle a donné la demande de transports faits par l'amirauté pour Deptford), ajoute à la confusion générale. Les citoyens abandonnent leurs occupations habituelles, et se rassemblent au milieu des rues, dans les cafés, pour discuter cette masse de nouvelles, et découvrir les motifs de cette consternation générale et de ces rassemblemens tumultueux sur la voie publique.

On dit que, d'après le complot qui a été découvert, 620 hommes armés devaient entourer la voiture du roi, et lui demander une diminution de taxes et la réforme du parlement. Les fossés de la Tour ont été remplis d'eau.

BELGIQUE.

BRUXELLES, 25 novembre.

Le congrès a adopté une résolution, à la majorité de 161 voix contre 28, par laquelle il déclare que la maison d'Orange-Nassau est privée à jamais du droit de posséder aucun pouvoir en Belgique.

Le congrès s'occupera la semaine prochine de la discussion des articles de la constitution; le choix d'un chef sera probablement l'une des dernière mesures qui attirera son attention.

25 novembre.

Nous apprenons que le prince Frédéric et le duc de Saxe Weimar sont entrées à Hasselt, à la tête de 6,000 hommes; à leur approche tous les officiers civils se sont enfuis à Liège.

On suppose qu'il y a eu un combat entre les Hollandais et l'armée citoyenne. On dit que les Hollandais ont résolu de reprendre Vanloo, et d'aller ensuite à Luxembourg.

LIEGE, 25 novembre.

Une lettre de Maestricht dit: "Hier matin la colonne de 4,000 hommes commandée par le duc de Saxe Weimar a quitté cette ville pour suivre la route de Vanloo, qu'on se propose, dit-on, de reprendre. Voila comment les Hollandais observent l'armistice." *(Politique.)*

BRUXELLES, 24 novembre.

Des murmures se sont fait entendre dans le congrès quand M. Robault a déclaré qu'il votait pour une république, et proposait comme amendement un appel au peuple. Quelques membres ont montré la plus vive indignation en entendant le langage qu'il a employé. Dans le cours de la discussion un message fut reçu du gouvernement provisoire, annonçant qu'il avait consenti à la suspension d'armes proposée dans le protocole des cinq grandes puissances, et qu'il avait communiqué cette décision à MM. Cartwright et Bresson. Les débats continuèrent alors. Plusieurs membres se déclarèrent en faveur d'une monarchie. Il fut décidé que l'amendement d'un "appel au peuple" serait reçu comme proposition additionnelle; et la première proposition ayant été mise aux voix, le résultat fut comme suit: pour une monarchie 174; pour une république 13. Majorité 161.

ESPAGNE.

Une lettre particulière nous informe que toutes les communications entre la France et l'Espagne ont été tout-à-coup interrompues sur les frontières de la Cerdagne, par suite d'ordres supérieurs reçus de la Catalogne.

Le comte d'Espagne, qu'on disait avoir été blessé à l'affaire de St. Urgel, est arrivé à Puycerda le 15 novembre, avec quelques centaines d'hommes. Immédiatement après, un détachement fut stationné à l'entrée du pont de Bourg-Madame, du côté de l'Espagne, et les plus grandes précautions furent prises sur toute la ligne.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPEDIÉS.

Nav. Gem, Baxter, Liverpool, S P Morgan & Co.

Nav. Lawis, Pike, Liverpool, S P Morgan & Co.

Brick Sarah, Merchant, New-York, Barstow & Adams.

Brick Paul Jones, Ward, New-York, Lincoln & Green.

Brick Russian, Ryder, Baltimore, Cokayne, Watts & Co.

Goél. Hannah & Sarah, Elderkin, Mobile, Cap. Bateau Washington, Ashby, Rio Grande P S Newton & Co.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Post Boy, Herriman, de la passe du N. E., ayant mis en mer le brick Elder et la goél. Emperor.—Il a mis en rivière le navire Henry Lee et le brick Herschel. Il partit de la passe hier à 8 heures du matin; le navire Hewes était sur la barre, un brick en dehors; rien de nouveau en rivière—il a amené au port les bateaux Majesty et Nun.

Brick Florida, Blaisdall, Kennebunk, avec des produits.

Goél. Levington, Starkevant, de St. Marks.

Bateau à vapeur Diana, Benedick, Louisville, avec un chargement assorti à divers consignataires.—21 passagers.

Bateau à vapeur Columbia, Momford, du Bayou Sarah, avec 860 balles coton à divers.—67 passagers.

Bateau à vapeur Vermillion, Walls, de la côte avec 100 boucauts de sucre 129 barils mélasses 25 balles coton aux passagers à bord—20 pas.

Bateau à vapeur Missouri, Bradick, de la rivière Yazoo, avec 553 balles coton—25 pas.

Bateau à vapeur Patriot, James, du lac Washington avec un chargement de coton—8 p.

Bateau à vapeur Cumberland, Carliteman, avec un chargement assorti

Bateau à vapeur Rapide, Waters, Natchitoches, avec du coton, &c.

Bateau à vapeur Cincinnatus, Perry, de Cincinnati, avec des produits.

Brick Rising States, carpenter, Providence, avec un chargement.

Brick Alfred, Cole, Boston, avec un chargement.

Brick Martha-Ann, Higgins, New-York, avec un chargement.

Bateau Nun, Baker, Mobile, sur lest.

Bateau Majesty, Robinson, de Brasseria, avec un chargement à J W Breedlove.

Théatre d'Orléans.

Le public est respectueusement informé que M. ARISTIPPE est engagé pour six représentations; la première aura lieu positivement la semaine prochaine.

DIMANCHE, 16 JANVIER 1831.

ROBIN DEI BOIS,

OU, DER FREISCHUTZ.

Opéra en 3 actes, chef d'œuvre de musique de Weber, à grand spectacle, apparition de Démons, Fantomes, &c.

Suivi de la première représentation de

LA MARRAINE,

Vaudeville nouveau en un acte, par Scribe.

Salle d'Orléans.

Lundi prochain, 17 Janvier 1831.

Au bénéfice de M. E. BERTUS.

Grand Bal Paré,

PRÉCÉDÉ D'UN

BAL D'ENFANS.

Qui commencera à 6 heures, et finira à 9, le grand bal commencera immédiatement après.

11 jan.

SALLE DE BAL,

Encoignure des rues Bourbon et d'Orléans.

Samedi prochain, 15 Janvier,

GRAND BAL PARÉ.

Prix d'entrée, cavalier $1.

Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel. ☞ Les cavaliers trouveront un bureau pour y déposer leurs cannes et manteaux.

10 janv—3

SALLE D'ORLEANS.

Samedi prochain, 15 Janvier 1831.

Grand Bal Paré

ET MASQUÉ.

Dans lequel on n'admettra que les dames qui auront reçu des billets d'invitation; aucun billet de dame ne sera délivré le soir du bal.

Les cavaliers en souscrivant paieront leur billet—$1. 10Jan.

AVIS.—Le Collecteur des droits sur les charrettes &c. previent les personnes qui font rouler charrettes, drays ou autres voitures publiques, de prendre leurs licences dans le plus bref délai. 13 janv—1

150 BARILS Porc mess inspecté, 40 do. Huile de lin, 275 barils et 50 demi-barils Farine fraîche, 50 barrillets Beurre de l'Ohio, reçus et à vendre par

13 jan STETSON & AVERY.

TOILE à voile de Russie ayant droit à la remise des droits, à vendre par

13 janv WM. G. HEWES, rue du Camp

200 rames papier à enveloppe, et 76 dito à écrire, à vendre par

13 janv *LINCOLN & GREEN.*

DE LA TOILE à voile, ayant droit à la remise des droits, à vendre par

13 janv WM. G. HEWES, rue du Camp

VERRERIE.

100 caisses carafes, verres à boire de différentes formes, chandeliers, &c. ayant droit à la remise des droits, à vendre par

11 jan. *J. W. ZACHARIE & CO.*

SEL DES ILES TURQUES.

500 sacs, de deux boisseaux chaque, à vendre par

11 jan. *J. W. ZACHARIE & CO.*

GRAISSE.—A vendre par

23 déc J. MAGER.

POUR BOSTON.

Le navire (A.) CABOT, capitaine Tappan, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. S'adresser à bord, ou à

12 janv *LINCOLN & GREEN.*

POUR LA HAVANE.

La goélette fine voilière GENERAL GEDDES, Cap, Hague, ayant la majeure partie de son chargement engagée, sera expédiée sans délai.—Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou bien à

12 jan. J. W. ZACHARIE & Co.

POUR CHARLESTON (C. S.)

La belle goélette, fine voilière MARY, capitaine Weeks, a besoin de quelque fret léger pour compléter son chargement, et sera expédiée sans délai. Pour fret ou passage, ce bâtiment ayant de bons emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou bien à

12 jan. J. W. ZACHARIE & Co.

POUR NORFOLK.

La goélette fine voilière TRANSPORT, cap. Watkins, doublée et chevillée en cuivre, et ayant de beaux arrangemens. S'adresser au capitaine, à bord, ou à

10 janv J. W. ZACHARIE & Co.

DEMANDE.

Un bâtiment pouvant porter de 4 à 500 boucauts de sucre, pour un port du Nord. S'adresser à

PERRET et CHARBONNET.

7 jan. Rue Toulouse, no. 56.

A FRETER.

Le navire fin voile MOUNT VERNON, capitaine Foster. S'adresser à

WILLIAM G. HEWES.

7 jan. Rue du Canal, no. 9.

A FRETER,

Le beau brick ELIZA, capitaine Perry, prendra environ 200 boucauts de sucre. S'adresser à

6 janvier Wm. G. HEWES.

POUR BOSTON.

Le brick AUTHENTIC, Capt. SWEETSER, est maintenant prêt à prendre du chargement, et sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à ALPHEUS GURNEY.

5 janvier Rue Gravier, No. 62.

POUR BOSTON. (un paquebot)

LE beau brick fin voilier MARGARET, capitaine Scudder, sera prêt à recevoir du chargement dans deux ou trois jours. Pour fret ou passage, ce brick ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à

4 jan. STETSON & AVERY.

POUR ST. YAGO DE CUBE.

(Passage seulement.)

La belle goél. UNITED-STATES, capitaine Creaghead, partira pour le susdit port, dans quelques jours. S'adresser à bord, vis-à-vis des Magasins Bleus. 30 déc.

POUR LA HAVANE.

La jolie goélette fine voilière FORTUNA, Cap. PEARSON, est maintenant prête à prendre du chargement, et sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, cette goélette ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine, à bord, vis à-vis les Magasins Bleus, ou à

24 déc J. W. ZACHARIE & CO.

A VENDRE par le soussigné, à un prix modéré, les articles suivans, reçus par le navire Pagoda, du Hâvre, et ayant droit au drawback: et convenables aux marchés mexicains, savoir:

Dix balles drap d'Elbeuf, couleurs assorties, deux balles Mouchoirs imprimées, indiennes; une caisse d'alpine noire; une caisse dito diverses couleurs; une caisse satin noir et autres couleurs; une caisse satin; une dito levantine; une dito rubans; une dito mousseline; une de mouchoirs coton; et 10 do soie à coudre, couleurs assorties.

Environ 80 barriques de bon Vin, vieux, depuis deux ans dans le pays.

Plus: 80 et quelques caisses de vin rouge, très vieux, et depuis deux ans dans le pays.

BAPTISTE AZARETO.

11 jan.—☞ Encoignure Esplanade et Levée

LETTRES de Change sur New-York & Boston, à vendre par

31 dec Wm. G. HEWES.

DES LETTRES de Change sur New-York, payables à vue, ou à trente et soixante jours, à vendre au No. 39, rue de la Levée.

1er. janvier THOMSON & GRANT

CHECKS à vue, sur la Banque des *Farmers & Mechanics* de Philadelphie, et sur Nashville (Tennessée) à vendre par

YEATMAN, WOODS & Co.

4 janvier—4m rue du Canal

A VENDRE

DEUX SUPERBES TABLEAUX dont un représentant l'Amour et Psyché en grandeur naturelle chef-d'œuvre du célebre peintre Valin. ☞ On peut les voir à toute heure du jour chez Mr. Jourdan, libraire, moyennant deux escalins par personne. 11 janv—4

A VENDRE par les soussignés, à leur magasin, rue Royale.

50 paniers Champagne mousseux.

40 caisses vin de Bourgogne.

6 caisses vin de l'Hermitage.

100 barriques vin rouge.

14 quarts et demi-pipes madère de Londres, qualité supérieure.

10 caisses vraie absynthe.

2 caisses couvertures.

3 caisses ruban de satin.

500 barillets clous coupés, assortis.

240 paquets fil de fer assorti, à l'usage des chaudronniers.

7 bques, ferblanterie assortie, et lanternes garnies en corne.

Aussi, un joli assortiment de pendules, montres, bijouterie et outils d'horloger.

10 janv. T. NICOLET & CO.

A VENDRE par les soussignés, no. 40, rue Toulouse, entre Chartres et Royale: vin rouge en barrique, champagne, madère, muscat, marasquin, huile d'olive, salaisons assorties, thon à l'huile, amandes sans coque, do. amères.

5 janv. M. S. ISRAEL & CO.

VIN—50 quarts de barrique Vin sec de première qualité, reçus par le navire Sarah Ralston, de Gibraltar, à vendre par

4 janv Wm. G. HEWES.

250 douzaines bouteilles Vin de Madère, de première qualité, à vendre au No. 40, rue Toulouse, entre Royale et Chartres.

4 janvier M. S. ISRAEL & Co.

A LOUER—Une maison à deux etages, en briques et très-commode, située rue Foucher, près de l'encoignure de la rue Julie. S'adresser à

P. M. TOURNÉ,

4 Janvier No. 15, Nouvelle-Levée.

EN débarquement du navire Alabama, de New-York, et à vendre par les soussignés,

50 fréquins Beurre de Goshen,

25 barriques Fromage de Goshen,

100 caisses Tabac manufacturé, de 8, 12 et 16 à la livre. THOMSON & GRANT.

4 janvier No. 39, rue de la Levée

RECEMMENT reçu, un assortiment de Brosses à drap et à peinturer, et Chevrotines moulées et patentées, à vendre par

6 janvier J. W. ZACHARIE & co.

A. BOUTLOUP, rue Royale, No. 248, prévient le public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment de Fleurs pour dames et Nécessaires à barbe, pour hommes. 4 janv.

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu, le mardi 25 janvier courant, à la bourse, à midi,

Quatre TERRAINS situés au nouveau faubourg Marigny, dans l'îlet no. 22, formant l'encoignure des rues Girod et des Français, et mesurant également 30 pieds sur 120.

Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

14 jan.—5

PAR F. DUTILLET.

Il sera vendu, le mardi 25 janvier courant, à la bourse, à midi.

Huit TERRAINS, encoignure des rues Villeré et Jackson, 1ère an. 16: chacun de ces terrains mesure 30 pieds sur 120. *Conditions:* 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 14 jan.—5

PAR T. MOSSY.

VENDREDI 14 du courant, il sera vendu dans son magasin, un assortiment de Marchandises Anglaises, savoir; Ginghams nouveaux, Mouchoirs de Madras, Mazulipatas et Verona, Mousselines unies et à carreaux, Toiles d'Irlande, Toiles de Paris, Plaulles, Bretagne, &c. &c. 13 janv.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu Lundi 24 du courant, à midi, à la bourse Hewlett,

UN LOT DE TERRE situé rue de la Douane, Est et Sud Ouest, entre les rues Royale et Chartres, ayant 28 pieds 10 pouces à de face à ladite rue de la Douane, sur 60 pieds de profondeur (mesure française.) Il existe sur ce terrain une MAISON construite en briques de 4 appartements, couverte en merrains, cuisine. De plus une petite MAISON de 4 appartemens, couverte en ardoises, puits en briques; la cour carrelée.

Condition de la vente:—$3.000 comptant et la balance à un an, en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

☞ L'acte de vente sera passé pardevant Mr. C. Pollock, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 12 janv—6

PAR T. MOSSY.

SAMEDI 22 du courant, il sera vendu à la bourse Hewlett, à midi précis, trois MAISONS en briques et à étage, appartenant à la Compagnie des Architectes, situées rue Royale, entre les rues des Ursulines et de l'Hopital—Un TERRAIN situé rue Royale entre les rues St. Louis et Toulouse, attenant d'un côté à la propriété de Mr. Wm. Nott, de l'autre à celle de Mr. Roche, mesurant 34 pieds de face sur 85 pieds de profondeur, mesure française. On annoncera les conditions au moment de la vente.

12 jan.

ETAT DE LA LOUISIANE—*Paroisse St. Jean-Baptiste*—COUR DES PREUVES.

Attendu qu'Anacharsis Luminais, domicilié dans cette paroisse, nommé par décret de cette cour administrateur de la succession de feu F. Louis Trouard, n'a pas fourni le cautionnement requis par la loi en sa dite qualité;

Avis est par le présent donné à toute personne désirant être nommée administrateur de la dite succession, et y ayant qualité, de se présenter pardevant cette honorable Cour des Preuves dans les 15 jours qui suivront la date du présent.

Paroisse St. Jean-Baptiste, 5 janv. 1831.

7 jan—15 signé T. LEBLANC, juge.

CHEVAL ÉPAVE.

I